

Actions de sociétés fermées et titres de créance privés

Cadre d'investissement durable

Philosophie

Conformément à la Déclaration à l'égard des investissements durables et du risque lié au développement durable de Gestion de placements Manuvie, notre équipe Actions de sociétés fermées et Titres de créance privés est déterminée à investir et à gérer les actifs de ses clients de façon durable. L'investissement durable revêt une importance particulière lorsqu'il est question d'actions de sociétés fermées, étant donné que nous mettons l'accent sur la création de valeur à long terme et l'établissement de relations solides avec les commandités, les promoteurs et la direction des sociétés. En ce qui concerne les titres de créance privés, l'évaluation des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) potentiellement importants avant la réalisation d'un placement peut nous aider à prévoir les risques de pertes inhérents à ce dernier. Nous sommes d'avis qu'à l'échelle de nos actifs, il est essentiel de recenser les risques potentiels importants et les occasions en lien avec les facteurs ESG pour préserver et accroître la valeur de nos placements. Au bout du compte, nous croyons que l'évaluation des risques et des occasions ESG liés à nos placements en actions de sociétés fermées et en titres de créance privés peut donner lieu à des rendements durables à long terme.

Le présent cadre décrit notre approche en matière d'investissement durable pour les placements en actions de sociétés fermées (co-investissements, placements pour les fonds et placements secondaires) et pour les titres de créance privés (prêts privilégiés et financement mezzanine). Le cadre donne un aperçu de la façon dont nous intégrons les facteurs ESG importants au cycle de vie des investissements, en tenant compte de leurs caractéristiques particulières, en plus de celles du secteur et de la région.

Rôles et responsabilités

Nos équipes de placement sont en mesure de prendre des décisions qui respectent leur philosophie en matière d'investissement de même que les objectifs de leurs clients. Chaque équipe de placement assume la responsabilité de ses propres processus, de la recherche à la mise en œuvre. L'intégration de la recherche sur les facteurs ESG et la prise en compte de ces derniers dans les processus d'investissement dans les actions de sociétés fermées et dans les titres de créance privés concorde avec cette approche.

Nos équipes des actions de sociétés fermées et des titres de créance privés sont soutenues par des employés spécialisés en investissement durable. L'équipe Investissement durable, Marchés privés travaille en étroite collaboration avec les équipes élargies des actions de sociétés fermées et des titres de créance privés à la mise en œuvre du présent cadre ainsi que de la Déclaration à l'égard des investissements durables et du risque lié au développement durable de Gestion de placements Manuvie.

La structure de gouvernance de Gestion de placements Manuvie, conçue pour encadrer les activités d'investissement durable de nos équipes, est au cœur de notre approche. Le chef mondial, Actions de sociétés fermées et titres de créance privés est membre du Comité chargé de l'investissement durable sur les marchés privés, lequel est présidé par le chef, Marchés privés; ce comité oriente la prise régulière de décisions et encadre le programme d'investissement durable à l'échelle des marchés privés.

Intégration des facteurs ESG au processus d'investissement

Contrôle préalable

- Nous employons une approche axée sur l'importance relative en ce qui concerne le contrôle préalable, laquelle repose sur notre propre expertise et sur des ressources externes
- Nous effectuons une évaluation des facteurs ESG pour tous les nouveaux placements. Une évaluation ESG du promoteur est également réalisée pour nos co-investissements, nos placements secondaires et nos placements en titres de créance

Décision d'investissement et documentation

- Les conclusions du contrôle préalable en matière de facteurs ESG sont incluses dans notre recommandation d'investissement
- L'analyse recense et commente les signaux d'alarme, les aspects à améliorer, les éléments non évalués et les points forts
- L'analyse ESG est évaluée dans le cadre du processus d'approbation du comité de placement

Premières mesures après l'investissement

- Afin de favoriser la prise en compte des enjeux ESG importants, les équipes des actions de sociétés fermées et des titres de créance privés mettent à profit divers outils, comme les droits des actionnaires, les sièges au conseil d'administration et leurs relations avec les partenaires de placement, qui contrôlent habituellement les sociétés en portefeuille sous-jacentes
- Nous passons régulièrement en revue les placements actuels dans les portefeuilles, en nous concentrant sur les changements qui, selon nous, auront une incidence sur l'évaluation et le rendement des actifs

Engagement actionnarial et suivi

- Nous misons sur nos solides relations pour accroître la sensibilisation aux incidents ESG
- Sur une base annuelle, nous mettons à jour et surveillons le rendement de nos placements en ce qui concerne les facteurs ESG au moyen de notre cadre exclusif
- Lorsque nous sommes maîtres de la liquidation d'un placement, nous repérons et gérons les questions ESG, le cas échéant

Rapports

- Nous sommes déterminés à communiquer des renseignements sur les facteurs ESG importants à nos investisseurs dans nos rapports trimestriels et lors de l'assemblée générale annuelle (AGA), et nous fournissons des rapports supplémentaires sur une base annuelle et ponctuelle lorsque les investisseurs en font la demande
- En tant que signataire des PRI, nous produisons un rapport annuel pour les modules des actions de sociétés fermées et des titres à revenu fixe

Exclusions

En général, nous préférons procéder à des activités d'engagement plutôt que d'exclure. Une exception à cette règle est notre respect d'une politique sur les armes à sous-munitions qui stipule que Gestion de placements Manuvie n'investira pas sciemment dans les sociétés qui fabriquent ces armes. Cette politique permet d'arrimer les opérations de Gestion de placements Manuvie aux pratiques commerciales de sa société mère, la Société Financière Manuvie.

Collaboration et mobilisation

Les équipes des actions de sociétés fermées et des titres de créance privés reconnaissent l'importance de collaborer avec d'autres investisseurs et avec des experts du secteur, afin de mieux comprendre l'évolution des pratiques exemplaires et de contribuer au développement et à l'adoption de l'intégration des facteurs ESG à l'échelle mondiale.

À titre d'investisseur institutionnel, nous cherchons à nouer un dialogue constructif avec des sociétés et des organismes sectoriels sur diverses questions touchant les placements, dans le but d'en accroître la valeur à long terme. Cet engagement auprès des parties prenantes a le potentiel de rehausser notre incidence sur les sociétés, les secteurs et les marchés dans notre sphère d'influence collective. Lorsque cela est opportun et approprié, nous pouvons mobiliser des sociétés afin de susciter des changements positifs en matière de communication de l'information, de gestion et de rendement des facteurs ESG.



Partenaires d'affaires et sociétés en portefeuille

Nous cherchons à interagir activement avec nos commandités et avec les commandités associés en ce qui concerne nos placements directs. Les sujets de conversation habituels peuvent porter sur les récentes activités d'investissement de la société, des mises à jour commerciales importantes et des mises à jour sur le personnel et le rendement trimestriel. Si nous occupons des sièges au conseil d'administration ou avons des droits d'observateur, nous participons aux réunions trimestrielles ainsi qu'aux conférences téléphoniques de mise à jour pouvant avoir lieu entre ces réunions.



Investisseurs

Nous avons des conversations franches avec les investisseurs actuels et potentiels pour aborder les questions ESG et pour améliorer nos processus internes en fonction des attentes du marché et des pratiques exemplaires du secteur. Nos interactions avec les investisseurs peuvent prendre de nombreuses formes : réponses à des demandes de renseignements, divulgation d'information lors des AGA et production de rapports périodiques.



Homologues et associations sectorielles

Nous reconnaissons l'importance de collaborer avec d'autres investisseurs et les experts du secteur, à la fois pour mieux comprendre l'évolution des pratiques exemplaires et pour contribuer au développement et à l'adoption de l'intégration des facteurs ESG à l'échelle mondiale.

Gestion de placements Manuvie

Gestion de placements Manuvie est le secteur mondial de gestion de patrimoine et d'actifs de la Société Financière Manuvie. Nous comptons plus de 100 ans d'expérience en gestion financière au service des clients institutionnels et des particuliers ainsi que dans le domaine des régimes de retraite, à l'échelle mondiale. Notre approche spécialisée de la gestion de fonds comprend les stratégies très différenciées de nos équipes expertes en titres à revenu fixe, actions spécialisées, solutions multiactifs et marchés privés, ainsi que l'accès à des gestionnaires d'actifs spécialisés et non affiliés du monde entier grâce à notre modèle multigestionnaire.

Le présent document n'a été soumis à aucun examen de la part d'un organisme de réglementation des valeurs mobilières ou autre et il n'a été déposé auprès d'aucun organisme de réglementation. Il peut être distribué par les entités de Manuvie ci-après, dans leurs territoires respectifs. Des renseignements supplémentaires sur Gestion de placements Manuvie sont accessibles sur le site manulifeim.com/institutional/ca/fr.

Australie : Manulife Investment Management Timberland and Agriculture (Australasia) Pty Ltd., Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Canada** : Gestion de placements Manuvie limitée, Distribution Gestion de placements Manuvie inc., Manulife Investment Management (North America) Limited et Marchés privés Gestion de placements Manuvie (Canada) Corp. **Chine** : Manulife Overseas Investment Fund Management (Shanghai) Limited Company. **Espace économique européen** : Manulife Investment Management (Ireland) Ltd., qui est habilité et régie par l'organisme Central Bank of Ireland. **Hong Kong** : Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Indonésie** : PT Manulife Aset Manajemen Indonesia. **Japon** : Manulife Investment Management (Japan) Limited. **Malaisie** : Manulife Investment Management (M) Berhad 200801033087 (834424-U). **Philippines** : Manulife Investment Management and Trust Corporation. **Singapour** : Manulife Investment Management (Singapore) Pte. Ltd. (société inscrite sous le numéro 200709952G). **Corée du Sud** : Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Suisse** : Manulife IM (Switzerland) LLC. **Taiwan** : Manulife Asset Management (Taiwan) Co., Ltd. **Royaume-Uni** : Manulife Investment Management (Europe) Ltd., qui est habilitée et régie par l'organisme Financial Conduct Authority. **États-Unis** : John Hancock Investment Management LLC, Manulife Investment Management (US) LLC, Manulife Investment Management Private Markets (US) LLC et Gestion de placements Manuvie Agriculture et terrains forestiers Inc. **Vietnam** : Manulife Investment Fund Management (Vietnam) Company Limited.

Le 15 novembre 2021, Hancock Natural Resource Group, Inc. est devenu Gestion de placements Manuvie Agriculture et terrains forestiers Inc.

Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.